

Les handicaps invisibles



[Ni vus]
[Ni connus]
[Mais reconnus]

[Ni vus]

80%
des handicaps
sont invisibles
1*

1/6
salarié
est concerné
par une maladie
invalidante !
2*

Lombalgie
1^{ère} cause d'invalidité
au travail chez les
moins de 45 ans
3*

1.5%
de la population
avec un
handicap psychique
en France
4*

4 millions
de personnes
seraient concernées
par un trouble Dys
en France
5*

Environ
6 millions
de personnes
souffrent d'un
problème d'audition
6*

*Sources : 1. Agefiph. - 2. Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (Mai 2017). - 3. INRS (Septembre 2014). - 4. Source rapport Dares 2012. - 5. Fédération Française des Dys.

[Ni connus]

Les handicaps invisibles prennent de nombreuses formes.

DÉFICIENCES
SENSORIELLES

DÉFICIENCES
PSYCHIQUES

TROUBLES
COGNITIFS

MALADIES
INVALIDANTES

DÉFICIENCES
MOTRICES

Lombalgie sévère

Dyscalculie

AVC

Acouphènes

DMLA

Endométriose

Dépression sévère

Maladies
endocriniennes

TOC

Traumatisme
crânien

Troubles bipolaires

Fibromyalgie

Dyspraxie

Surdité unilatérale

Hyperacousie

Allergies

Glaucome

Stress post-traumatique

Cancer

Dyslexie

Epilepsie

Maladies
cardiovasculaires

Daltonisme

Asthme

Rétinopathie

Dysphasie

Hypertension
artérielle

Schizophrénie

Dysorthographe

Diabète

Troubles de l'attention

Maladie de Crohn

Troubles musculo squelettiques

et bien d'autres...



Les handicaps invisibles font l'objet **de nombreux préjugés.**

Ils sont soit :

- **Sous-estimés** > on pense que la personne simule
- **Surestimés** > on pense que la personne ne peut rien faire
- **Minimisés** > parce que les symptômes ne sont pas spectaculaires, on pense qu'ils ne sont pas graves



Les difficultés rencontrées par les salariés porteurs d'un handicap invisible ...

> **dans leur quotidien professionnel**

Fatigabilité et hypersensibilité
Problème de mémoire
Chronicité
Variabilité et imprévisibilité
Problème de concentration
Temps de pause plus longue
Incidence des traitements
Douleurs et crises à gérer
...

> **dans leurs relations avec le collectif de travail**

Incompréhension des contraintes et/ou des difficultés rencontrées
Curiosité à vouloir connaître la nature du handicap
Doute quant à la réalité de la situation de handicap
Méconnaissance des répercussions sur l'activité professionnelle
Peur de devoir faire le travail à la place de la personne



Les moyens de compensation et d'accompagnement

Des solutions existent et permettent à la personne de gérer au quotidien sa maladie, son problème de santé. Sur préconisation du médecin de santé au travail,

- **Aménagement technique du poste de travail :**
siège ergonomique ; table assis/debout ;
écran adapté ; voiture avec embrayage automatique ...
- **Adaptation des horaires ou du temps de travail :**
temps de pause, horaires décalés, temps partiel
thérapeutique...
- **Adaptation de l'organisation du travail :**
aménagement des tâches, aménagement des objectifs ...
- **Accompagnement :**
accompagnement psychologique, sensibilisation
du collectif, coaching, bilan de compétences ...

